



Assemblée générale CODEP69 FFESSM

29 octobre 2025

Rapport de la commission Tir sur cible

Présenté par
Patrick CAILLON

Le Tir sur cible



Cette discipline sportive est, avant tout, une activité de loisir, de détente. Après, et bien sûr avec une certaine maîtrise, elle peut être pratiquée de manière compétitive car en France toute une organisation nationale le permet.

A savoir que 2 classements, alimentés par un circuit national de compétitions, sont établis lors de chaque saison, qui se conclue par un championnat de France.

Bilan de la saison 2024 - 2025



Dans le Rhône, 2 structures sont présentes : une section Tir sur cible au sein de l'UJSM Plongée (club de La Mulatière) et H2O (club de Sainte Foy-lès-Lyon).

Le Championnat du Rhône 2025 a été 1 des 34 compétitions nationales de cette saison.

Cette action du CODEP69 s'est déroulée avec 20 compétiteurs, dont 4 féminines, à l'Ammonite, la piscine municipale de La Mulatière.

5 clubs y étaient représentés, ce qui en a fait une significative compétition.



Championnat du Rhône 2025

Dimanche 30 mars 2025

La série féminine au départ



Podium masculin du Biathlon

Le Championnat de France 2025

Il a eu lieu les 17 et 18 mai à Allonnes. Le club de plongée de cette ville, le Nautica club, s'est révélé comme un super hôte.

45 hommes et 15 femmes ont concouru dans un bassin de 5 lignes d'eau. 27 clubs étaient représentés et ceux du Rhône l'était avec 7 sélectionnés dont 1 féminine.

Celle-ci, Midoli CAILLON - - SHIRAI du club H2O, a conservé son titre de Championne de France sénior.

L'autre sénior du même club : Loïc AUDU, a lui aussi réalisé d'excellents scores au point de devenir Champion de France.

Et comme deux autres rhodaniens sont montés sur les podiums nationaux, notre département avec 4 médaillés a fait impression.

Nos deux séniors Champion de France





Je tiens à vous signaler un évènement inédit qui a eu lieu cet été 2025 : l'installation d'une structure de 2 pas de tir sur le plan d'eau de Chamagnieu.

Inaugurée lors de la journée de notre CODEP, le 14 septembre, elle permet une pratique du tir sur cible en milieu naturel.

Sa conception et ses montages ont été réalisés par des tireurs. Son financement est le fait du comité régional de notre fédération. Merci à la FFESSM d'avoir rendu possible l'accomplissement d'un tel projet de promotion et d'exercice du tir sur cible hors d'un bassin.

Inauguration par le Président du comité AURA de la FFESSM : Renaud HELSTROFFER

